

## Informations critères d'accès sportifs pour les épreuves sélectives des Equipes de France de bloc 20 et 21 mars

### Information sur le niveau des épreuves

Nous attirons l'attention de l'encadrement des grimpeurs des clubs et des ligues qu'il est de leur ressort de vérifier que leur niveau est en adéquation avec celui d'un sélectif pour le circuit international.

### Sélectif bloc Senior 21 mars 2021

**Accès :** Le sélectif est accessible aux :

- Grimpeurs convoqués au stage Equipe de France de bloc et de difficulté du 17 au 20 décembre 2020 à Karma.
- 15 premiers du classement national permanent de bloc senior à la date limite d'inscription
- 15 premiers sur l'étape de coupe de France de valence 2020 (catégorie senior)
- 15 premiers du championnat de France senior de bloc 2020
- podiums aux championnats du monde jeunes 2019 (bloc ou difficulté) (pour les U18 1ère année et plus en 2021)
- Champions de France jeune de Bloc 2020 (pour les U18 1ère année et plus en 2021)
- Vainqueurs du sélectif jeune de karma le 20 février 2020 (catégories U18 /U20)
- Pour les ligues sur proposition motivée\*; 2 places sont ouvertes pour les filles et 2 places pour les garçons
- Sur décision du directeur technique national des grimpeurs supplémentaires pourront participer.

**Lieu :** Salle Vertical Art Rungis

**Modalités :**

- Deux circuits de coupe du monde sur 5 blocs et 4 blocs
- A l'issue du premier circuit les 12 meilleurs participeront à un second circuit de 4 blocs. Le classement sera effectué par un cumul des points coupe du monde affecté à chaque circuit.

*En cas d'ex-aequo, les grimpeurs seront départagés en additionnant leurs performances sur chaque tour : Addition (nombre de bloc/ / nombre de bonus / nombre d'essais par bloc/ / nombre d'essais par bonus) réalisé sur l'ensemble des deux tours*

*Si une égalité demeure les ex aequo seront départagés en fonction sur leur meilleur résultat :*

- sur le sélectif du 6 mars à Karma (si les deux grimpeurs étaient présents)

**Date limite d'inscription :** 14 mars sur le calendrier de compétition FFME

Licence FFME annuelle valide obligatoire.

**Tarif :** 15 €

Proposition motivée\* : en regard du paragraphe « Informations sur le niveau des épreuves » une explication très courte sur la proposition du grimpeur est demandé (Résultats marquants /projet...) A adresser par mail à [l.lagarrigue@ffme.fr](mailto:l.lagarrigue@ffme.fr) avant la date de clôture des inscriptions

## Sélectif bloc jeunes 20 mars 2021

**Accès :** Le sélectif est accessible aux :

- aux sélectionnés du championnat d'Europe 2020 jeunes de bloc
- 15 premiers du classement national permanent de bloc à la date limite d'inscription (catégories U16 à seniors)
- 15 premiers de l'étape de coupe de France de valence 2020 (catégories U16 à seniors)
- Podium du championnat de France benjamins 2019
- Podiums aux championnats du monde jeunes 2019 (bloc ou difficulté)
- Champions de France jeune de Bloc 2020
- Sur proposition de ligues :
- Pour les ligues sur proposition motivée\* ; Est ouverte 1 place par catégorie U18, U20 et U16 (filles et garçons.)
- Pour les ligues ultra marines sur proposition motivée\* sont ouverte 2 places par catégorie U18, U20 et U16 (filles et garçons)
- Sur décision du directeur technique national des grimpeurs supplémentaires pourront participer.

**Lieu :** Salle Vertical Art Rungis

**Modalités :**

- Un circuit de 5 blocs
- Si une égalité demeure les ex aequo seront départagés en fonction sur leur meilleur résultat :*
- sur le sélectif du 20 février à Karma (si les deux grimpeurs étaient présents)*

**Date limite d'inscription au sélectif :** le 14 mars calendrier de compétition officiel FFME  
Licence FFME annuelle valide obligatoire.

**Tarif :** 15 €

Proposition motivée\* : en regard du paragraphe « Informations sur le niveau des épreuves » une explication très courte sur la proposition du grimpeur est demandé (Résultats marquants /projet...) A adresser par mail à [l.lagarrigue@ffme.fr](mailto:l.lagarrigue@ffme.fr) avant la date de clôture des inscriptions